

**MAIRIE DE LA VILLE
DE**



SARRE-UNION

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

34, Grand'Rue
67262 SARRE-UNION Cedex
Tél. 03 88 01 14 74
Fax 03 88 00 28 15
e-mail : mairie@ville-sarre-union.fr

COMMUNE DE SARRE-UNION
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sarre-Union s'est réuni au lieu habituel de ses séances à Sarre-Union, après convocation légale en date du 19 novembre 2018 avec l'ordre du jour suivant :

1. Marchés publics
2. Affaires immobilières
3. Fonctionnement et tarifs du funérarium
4. Subventions
5. Affaires forestières
6. Divers

Sous la présidence de Monsieur Marc SENE, Maire :

Etaient présents : M. Richard BRUMM, M. Pierre OSSWALD, Mme Marie-Claire GIESLER, M. Claude BORTOLUZZI, Mme Suzanne HOCHSTRASSER, Mme Isabelle MASSON, Adjoint, M. Michel ANHEIM, M. Jean-Claude ZAUN, Mme Nicole LENJOINT, Mme Helga SCHMIDT, Mme Micheline ESCHER, M. Christophe SCHOENACKER, Mme Marie-Pierre MATHIAS, M. Florent WAHL, Mme Christiane BRION, Mme Marie-Christine STEINER et M. Robert BUCHY

Procurations :

M. Didier SCHUSTER à Mme Helga SCHMIDT
Mme Anny RAUCH à Mme Marie-Claire GIESLER
M. Cyrille STAMM-JAKOB à M. Marc SENE
M. Heinz-Peter KNOBEL à M. Michel ANHEIM
M. Baptiste PIERRE à M. Robert BUCHY

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 18 – le quorum étant atteint.

M. Jean-Claude ZAUN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L .2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu de la séance du 29 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Marchés publics : Marché de travaux en vue de la reconstruction du centre socioculturel à Sarre-Union – avenants

20181126DCM1

Nomenclature ACTES : 7.1 Décisions budgétaires

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la conclusion des avenants suivants :

Lot	Titulaire	Objet	Montant de l'avenant H.T
Lot 05 : menuiseries extérieures	SCHREIBER	Modification de la performance thermique du vitrage de la grande salle	6 402,50 €
Lot 06 : occultations	OFB	Stores brise-soleil au droit des murs rideaux et de stores toiles au droit de la porte issue de secours	1 333,00 €
Lot 07 : serrurerie	Serrurerie moselanne	Ajout d'une structure support vidéoprojecteur intérieur (régie cinéma) et modification de l'édicule coffrets concessionnaires	3 628,00 €
Lot 09 : menuiserie intérieure bois	STUTZMANN	Modification des équipements de portes : - pour mieux s'adapter aux futurs usages - pour augmenter la durabilité dans le temps	6 774,58 €
Lot 17 : chauffage ventilation climatisation	SANICHAUF	Suppression des grilles de ventilation en façade	- 11 380,05 €

- Imputations : article 21318/402 du budget de la Commune

Le Maire est autorisé à signer et à exécuter l'avenant avec le titulaire du marché pour le montant indiqué

2. Affaires immobilières : Point ajourné

3. Fonctionnement et tarifs du funérarium

3a. Création d'un budget annexe « SARRE UNION FUNERARIUM »

20181126DCM3A

Nomenclature ACTES : 7.1 Décisions budgétaires

Monsieur le Maire expose qu'afin de procéder à la gestion financière et comptable du funérarium appartenant à la Commune, il conviendra de créer un budget annexe « SARRE UNION FUNERARIUM ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- créer un budget annexe « SARRE UNION FUNERARIUM », qui sera mis en service à compter du 1^{er} janvier 2019, à convenir avec la Trésorerie,

- demander l'assujettissement du budget annexe « SARRE UNION FUNERARIUM » à la TVA.

3b. Fonctionnement du funérarium

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'à la suite de l'abandon de la procédure de DSP, la gestion et l'exploitation du funérarium seront réalisées par la Commune, tout en externalisant certaines missions à une entreprise de Pompes Funèbres désignée mandataire.

Une consultation sera réalisée dans les prochains jours.

4. Subventions

20181126DCM4

Nomenclature ACTES : 7.5 Subventions

Après délibération, le Conseil municipal donne à l'unanimité son accord à l'attribution des subventions suivantes :

Bénéficiaire	Objet	Montant
BCAB	Subvention de fonctionnement / saison 2017-2018	4 641.70 €
ABA	Aide à la licence / saison 2016-2017	176.00 €
Judo	Aide à la licence / saison 2016-2017	592.00 €
USSU	Aide à la licence / saison 2016-2017	1 624.00 €
BCAB	Aide à la licence / saison 2016-2017	366.56 €
Tennis de Table	Aide à la licence / saison 2016-2017	280.00 €
Tennis Club	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	124.99 €
ABA	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	1 640.36 €
Judo	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	932.01 €
USSU	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	2 446.68 €
BCAB	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	791.69 €
Tennis de Table	Déplacements des clubs sportifs / saison 2017-2018	924.27 €

5. Affaires forestières

20181126DCM5

Nomenclature ACTES : 9.1 Autres dom. de comp. des communes

Le Conseil Municipal,

Vu l'état de prévision des coupes de bois pour l'exercice 2019,

Après délibération, décide à l'unanimité :

- d'approuver les projets présentés par l'Office National des Forêts,
- de céder les bois de chauffage par ventes amiables selon commande aux prix ci-après :
 - . 45 € H.T. / stère non débardé hêtre ou chêne
 - . 50 € H.T. / stère débardé hêtre ou chêne
 - . 35 € H.T. le m3 de bil débardé hêtre ou chêne
 - . 10 € H.T. le stère non façonné pour chablis isolés ou ouverture de chemins.

- d'habiliter le Maire à signer tous les contrats, conventions ou devis d'exploitation des bois concernant les coupes mentionnées à l'état prévisionnel de l'exercice 2019, notamment le contrat d'approvisionnement de bois frais.

6. Divers

6a. Participation

20181126DCM6A

Nomenclature ACTES : 7.10 Divers

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et après délibération, la participation du Crédit Mutuel aux frais de confection des bulletins municipaux de 2017 pour une somme de 914,70 euros.

L'établissement bancaire a bénéficié d'un encart publicitaire dans les bulletins édités en juin et en décembre 2017.

6b. Autres informations

Monsieur le Maire indique les prochaines dates à retenir :

- le marché de Noël du GIC aura lieu vendredi le 07 décembre sur la Place de la République
- le repas des Aînés aura lieu samedi le 08 décembre
- l'installation de la cogénération aura lieu le 14 décembre
- la prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 18 décembre

La séance est levée à 20 heures

A Sarre-Union, le 26 novembre 2018

Le Maire,

Marc SENE

